

# BULLETIN D'INSCRIPTION : LA CLARYSIENNE

LE DIMANCHE 26 MAI 2024

Jusqu'à 2011 :  
 1 KM (2 euro)

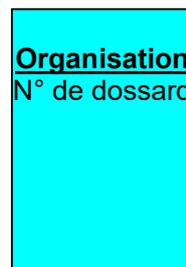
Années 2010 et avant :  
 5 KM (4 euro)

Années 2008 et avant :  
 10 KM (6 euro)

10 km départ à 10h15 ; 5 km départ à 09h15 ; 1 km départ à 11h30

Majoration de 2 euro pour les inscriptions le jour même

NOM : .....  
PRENOM : .....  
SEXE :  Masculin  Féminin  
Année de naissance : .....  
N° de licence 2024 (indispensable pour les licenciés FFA) : .....  
Nom du club : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Adresse Mail : .....



Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr)).

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**  
(ou du représentant légal pour les mineurs)

Documents obligatoires (uniquement pour les courses 5 et 10 KM) :

Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un pass « j'aime courir » délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.

Je joins une copie de ma d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation délivrée par une fédération uniquement agréée : FCD : fédération des clubs de défense, FFSA : fédération française du sport adapté, FFH : fédération française handisport, FSPN : fédération sportive de la police nationale, ASPTT : fédération sportive des ASPTT, FSCF : fédération sportive et culturelle de France, FSGT : fédération sportive et gymnique du travail, UFOLEP : union française des œuvres laïques d'éducation sportive, Sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition.

Je joins mon certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou sport en compétition, datant de moins d'un an à la date de la manifestation, ou sa copie. Pour les mineurs, remplir le questionnaire de santé ou joindre un certificat médical moins de 6 mois.

Contact : Mme Wattin Hélène : [helene.wattin@gmail.com](mailto:helene.wattin@gmail.com) ou au 06.72.95.14.41.

Paiement par espèces ou chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Clary « La Clarysienne »  
Bulletin à renvoyer avant le 22 mai 2024 à Mme WATTIN Hélène : 11, rue du général Leclerc 59225 CLARY

Possibilité d'inscription par Internet via le site [Helloasso.com](https://Helloasso.com) ou en scannant ce QR CODE :

